



Bonjour à tous,

Dans le but de revégétaliser les bandes riveraines, la municipalité organise cet été une commande d'arbustes à prix minime pour tous les riverains désireux de protéger leur lac et de se conformer à la réglementation. **Un tiers du prix des plants sera subventionné par la municipalité, un tiers par le COBALI et un tiers sera à la charge du riverain.**

Comme vous le savez, les bandes riveraines agissent comme véritable filtre pour les nutriments et les fertilisants. Elles forment aussi un rempart contre l'érosion et réduisent ainsi l'apport en sédiments au lac. Elles représentent un habitat et un réservoir alimentaire pour la faune et la flore, ainsi qu'un écran protecteur contre le réchauffement de l'eau dans la zone littorale. Pour toutes ces raisons, elles sont essentielles pour le maintien en santé de nos lacs.

Ci-dessous, vous trouverez la liste des vivaces indigènes et arbustes préconisés pour la revégétalisation de bandes riveraines et disponibles lors de notre commande.

Dès que vous aurez déterminé ce que vous désirez implanter dans votre bande riveraine ou pour toutes demandes d'informations, contactez-moi à la municipalité au 819 587 4283 ou encore par courriel à :

Pmarquer.blaurentides@gmail.com.

Vous avez jusqu'au 10 août pour vous décider !

Merci de votre implication.

Pauline Marquer

Agente de liaison du programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides pour les municipalités de Lac-Saint-Paul et Ferme-Neuve à l'été 2010

Municipalité de Lac-Saint-Paul

CRE Laurentides